
**Réflexion sur l'enseignement scolaire
d'une langue minoritaire :
Le cas de tamazight en Algérie.**

MANAA GAOUAOU & AISSI RADHIA.

UNIVERSITE EL HADJ LAKHDAR DE BATNA

MANA5_M@YAHOO.FR

AISSI_RADHIA@YAHOO.FR

Introduction

La proclamation du nouveau statut de Tamazight par le Président de la République Algérienne en 2002 et les mesures de protection de cette langue qui s'en suivirent signifie la liberté de l'usage public de Tamazight. Cela n'a été possible qu'avec l'ouverture démocratique.

Le caractère dynamique de la société algérienne, plus particulièrement la communauté berbérophone et la conscience de ce caractère face aux tenants du pouvoir, expliquent l'usage public croissant de tamazight depuis les événements du « printemps berbère de 1980 ».

Depuis une décennie, les publications en tamazight augmentent, de même, croissent les efforts du H.C.A pour implanter l'usage de la langue dans l'enseignement et pourquoi pas dans l'administration, qui aboutiront un jour à la déclaration de co-officialité de Tamazight. Cette langue doit être plus facilement accessible à la totalité de la population berbérophone dans une première phase et progressivement au reste de la population algérienne.

Il s'agit, d'équilibrer l'équation : l'arabe placé dans les usages les plus influents – l'école, l'administration et les médias – et par conséquent l'aptitude, les pratiques, les représentations linguistiques des locuteurs correspondraient à la distribution fonctionnelle entre le tamazight, langue orale et familière, et l'arabe, langue écrite et cultivée.

La promotion de tamazight répond à l'objectif de diffuser les usages les plus influents, les formes linguistiques qui sont le plus employées dans les autres usages et qui remplissent la fonction d'auto identification d'une partie de la population. C'est pourquoi ce propos mobilise surtout les intellectuels et sera la cause d'une activité de diffusion de la langue qui rendra nécessaire l'adaptation aux nouveaux usages propres aux langues écrites et cultivées.

L'histoire nous apprend au quotidien que l'usage officiel des langues est générateur de conflits. En effet, la langue est autre chose qu'un simple outil de communication ; elle est ce matériau à travers lequel se structure le rapport à l'autre, mais aussi à soi-même.

La langue est également l'élément le plus représentatif d'une culture et d'une civilisation.

Cet indice d'appartenance est particulièrement ressenti dans le discours identitaire des berbérophones à travers l'Algérie. Quotidiennement, elle est une nouvelle cause d'inquiétude et de litige, surtout par rapport à l'Etat- Nation Algérien, unilingue depuis l'indépendance, mettant, en danger la *diversité linguistique*, à la différence d'autres pays qui légitiment les fonctionnements et les replis communautaires.

Dans notre propos, nous analyserons les spécificités de certaines mesures éducatives en vigueur dans les institutions scolaires algériennes et les difficultés rencontrées.

1. Codification et standardisation linguistiques.

Les rapports existant entre la structure linguistique et les fonctions sociales des langues sont tels que, lorsqu'une variété linguistique est employée dans des fonctions qu'elle ne remplissait pas auparavant, elle subit un processus *d'adaptation linguistique*.

La notion d'adaptation linguistique fournit la base conceptuelle pour expliquer de quelle façon les langues s'adaptent à un contexte, quand elles se trouvent soumises à la pression de besoins fonctionnels nouveaux ou modifiés.

Aracil (1965, p.31-33), dans sa caractérisation de la notion de normalisation linguistique, insiste quant à lui sur le caractère nécessaire des imbrications entre les deux aspects, social et structural, du fonctionnement des langues : « *La normalisation linguistique consiste à réorganiser les fonctions linguistiques de la société de façon à réadapter les fonctions sociales de la langue à des conditions 'externes' changeantes. (...) L'action est vouée à l'échec si elle ne progresse simultanément sur un double front : linguistique – culturel (développement des fonctions socioculturelles de la langue) et sociopolitique (réorganisation des fonctions linguistiques de la société).* »

En fait, il s'agit de faire passer une langue (tamazight) d'un statut de « langue subordonnée » à celui de « langue établie ». Ainsi, tamazight devenue – langue établie – évoluera et introduira des innovations à partir de ses propres ressources et dans un espace de référence propre : dans ce sens, on peut dire qu'elle est une langue autonome.

Il est possible de caractériser les langues subordonnées en les comparant aux langues qui remplissent toutes les fonctions propres à une société modernisée et en assurent le fonctionnement.

Les *langues subordonnées* présentent les caractéristiques suivantes (Lamuela 1994 a, p.134-138) :

« 1- *L'excessive variabilité non fonctionnelle et la fragmentation dans des dialectes plus ou moins étrangers les uns par rapport aux autres. La concurrence des formes linguistiques empêche la communication efficace, qui est fondée sur la disponibilité maximale des formes à employer et sur la prévisibilité des formes avec lesquelles on pourra être mis en contact. La variation dialectale peut bloquer la communication lorsque les différences sont très marquées ou lorsqu'il manque l'habitude des contacts entre locuteurs de variétés différentes.*

2- *Le manque ou le caractère limité des moyens d'expression appropriés dans certains domaines. La langue subordonnée n'étant pas utilisée dans les domaines propres aux rapports sociaux secondaires et aux activités techniques et scientifiques, elle manque de ressources linguistiques propres à ces domaines ou, si elles existent, elles ne sont pas connues des locuteurs, qui habituellement emploient la langue dominante dans ce type d'activités.*

3- *L'usage restreint, fonctionnellement, socialement et géographiquement, de la langue subordonnée est la cause du caractère fragmentaire de son usage, qui bloque le nivellement des variétés et réduit leurs systèmes de connotations aux domaines où elles sont utilisées.*

4- *La soumission à l'interférence massive et à l'orientation évolutive de la langue dominante. Les formes de la langue dominante se diffusent dans la langue subordonnée en se substituant aux formes propres, qui disparaissent de manière graduelle, alors que les formes de la langue subordonnée, lorsqu'elles s'introduisent dans la dominante, sont refusées par une norme interne soutenue par la position de dominance. Le déséquilibre prend naissance et a tendance à s'amplifier ».*

Par contre, les langues établies, plus ou moins nivelées, assurent la communication au dessus des différences dialectales, comptent des ressources expressives qui leur permettent de représenter sans hésitation tous les aspects de la réalité connue de leurs locuteurs et d'être utilisées dans tous les domaines, et présentent une diversification et une stabilisation des styles qui rendent chaque forme appropriée dans les situations où elle est employée.

En outre, les langues établies évoluent et introduisent des innovations à partir surtout de leurs propres ressources et dans un espace de référence propre : dans ce sens, on peut dire qu'elles sont des langues autonomes.

Une langue établie :

- a) permet des usages unitaires,
- b) produit une conception complète de la réalité et est utilisée dans tous les domaines,
- c) a une norme stylistique complète et stable,
- d) est autonome.

Dans cette perspective, on comprend les différents aspects qui sont attribués aux processus de standardisation

2. L'enseignement de tamazight en Algérie.

La création de classes au sein de l'école algérienne part du constat que, pour survivre dans le monde actuel, une langue minorisée devrait se doter de moyens institutionnels de diffusion et, en premier lieu, d'enseignements spécifiques. En effet, l'école algérienne s'est depuis l'indépendance développée dans le sens et sur les bases de l'uniformité linguistique et de l'homogénéisation culturelle. La gestion du plurilinguisme des langues minoritaires relève alors essentiellement des pratiques familiales et, accessoirement, de quelques initiatives d'associations culturelles.

En Algérie, l'enseignement de leur langue maternelle d'origine aux enfants berbérophones est assuré par des cours hebdomadaires dispensés par certains établissements scolaires là où une forte implantation de la communauté berbérophone existe.

On considère cet enseignement comme peu efficace car il ne suffit pas à sauvegarder la langue tamazight lorsque sa maîtrise n'a préalablement pas été acquise au sein de la famille. Il souffre des difficultés liées à l'enseignement de toutes les langues minorisées en marge du contexte scolaire : laxisme des responsables, absentéisme, discontinuité...

Le tamazight en tant que langue d'enseignement, pourrait se développer dans tous les établissements publics (en tant que langue nationale ²), mais la demande locale n'est pas suffisamment importante dans les zones arabophones pour en permettre l'organisation des enseignements dans tous les établissements du territoire.

Même dans les zones berbérophones, seuls quelques établissements intègrent le tamazight pour certains niveaux uniquement comme médium d'enseignement. Ceci peut s'expliquer par la situation du nombre de postes budgétaires créés et donc par l'engagement financier de l'Etat, c'est à dire, le M.E.N.

En fait, la réalité de l'enseignement de tamazight paraît d'abord inversement proportionnelle aux fantasmes identitaires portés par la langue. Si personne ne nie l'importance d'une transmission de tamazight, inscrire son enfant dans un établissement dispensant des cours en tamazight relève d'une logique individuelle, voire même de l'engagement militant.

3. Défis de l'enseignement/apprentissage de tamazight en Algérie.

Les enseignants de tamazight se trouvent souvent confrontés à des situations spécifiques à leur discipline, dont les causes peuvent être d'ordre social, administratif et/ou économique. Il existe ainsi des classes hétérogènes, regroupant des élèves de niveaux très disparates. En effet, cette langue d'origine n'est pas une langue maternelle pour les élèves dont les parents sont des berbérophones certes mais de dialectes très différents.

Ce passage, dans l'inconscient collectif, de statut de langue d'origine – langue maternelle – à celui de langue nationale – langue seconde – n'est pas chose aisée car, le tamazight est devenu matière et médium de l'identité ethnique : (« ce fait d'être berbérophone »)

Ils sont également confrontés au problème des manuels : quelques manuels uniquement ont été édités pour l'usage spécifique de certaines régions.

Selon des enseignants de la région des Aurès rencontrés, certains ont déclaré : « dans un contexte intercommunautaire, et avec un groupe d'élèves très varié, en fonction de leurs âges ou de leurs niveaux de compétences, les manuels ne sont pas toujours facilement adaptables. La raison tient dans le fait que le public pour lequel

ils ont été originellement conçus est celui des élèves berbérophones, en milieu berbérophone et dans un contexte géographique intensément kabylophone. »

Par ailleurs, jusqu'à ces dernières années, il n'existait pas de méthodes spécifiques d'apprentissage de tamazight, en tant que langue nationale, même dans des régions à forte concentration berbérophone comme dans les Aurès ou le M'Zab. Le nouveau statut depuis 2002 de tamazight a créé un besoin urgent, depuis cinq ans, de développement des méthodes d'enseignement de tamazight comme langue nationale, jusqu'ici inexistantes.

Peut apparaître également le problème de l'enseignement d'une des branches de tamazight : kabyle, Chaoui, mozabite targui... aux enfants de langue maternelle légèrement différentes. Il faut aussi dire que tamazight est doublement dévalorisé : d'un côté par son statut par rapport au français, et de l'autre par sa qualité par rapport à l'arabe, auquel il est constamment comparé.

Par ailleurs se pose aussi le problème de l'écrit de tamazight (transcrit actuellement à l'aide de l'alphabet latin) : l'institution scolaire s'inscrit, non sans ambiguïté, dans une tradition de primauté de l'écrit. Mais quelle en sera la finalité pour l'enfant (sachant que la diffusion orale vernaculaire dans les régions berbérophones est largement dominante, surtout en Kabylie), et en particulier pour l'enfant dont les compétences orales sont limitées ?

Dans ce dernier cas de figure, l'alphabétisation, la transmission de l'écriture seront réussies, certes, même chez les enfants monolingues qui assimileront plus ou moins cet apprentissage intensif de deux codes alphabétiques. Pourtant, l'appropriation, la construction de ce savoir sera durable seulement si, au préalable, l'enfant s'est approprié la langue orale.

Pour les enfants algériens d'origine berbérophone, les motivations à apprendre tamazight écrit sont difficiles à cerner.

Dans son traitement particulier de l'écrit, par rapport à l'oral, l'école participe à la transmission d'un héritage contradictoire. Le scripteur est partagé entre certaines représentations héritées de l'école (bien écrire) et d'autres, inspirées de ses propres pratiques scripturales extrascolaires ou liées à des attentes sociales, elles-mêmes ambiguës (fonctionnalité de l'écrit mais dans le respect des normes, même si elles ne sont pas fonctionnelles). Cette forte prééminence de l'écrit aboutit à un décalage entre le milieu scolaire et le milieu naturel.

Dans la situation actuelle, il faut avouer que l'écrit de tamazight n'a pas de fonction définie en Algérie, cela peut dans une certaine mesure permettre aux enseignants de le désacraliser, d'en faire un instrument « vivant » et par là même, de modifier les pratiques pédagogiques. Une autre conséquence pourrait être un apprentissage légèrement différé de la langue écrite tamazight, ceci afin de laisser en premier lieu la priorité à la langue orale et à sa compréhension (dans les régions à forte concentration arabophone). Ainsi, la maîtrise des éléments techniques du code pourrait déboucher sur le savoir-lire et écrire, et non sur un simple déchiffrage.

Soulignons aussi le problème de la « *continuité* ». il est indispensable, contrairement à ce qui se fait actuellement, que la continuité de l'enseignement de tamazight à tous les niveaux soit assurée, par des cours hebdomadaires que prendra en charge chacun des paliers.

Enfin, n'oublions pas le problème de la *restriction du temps d'enseignement*. Comme nous l'avons souligné auparavant, l'enseignement de la langue tamazight tel qu'il est dispensé actuellement en Algérie ne peut être qualifié d'enseignement bilingue mais *d'apprentissage d'une langue vivante ethnique dans un cadre scolaire*.

L'égalité de statut est certes bien la condition première d'une réussite du bilinguisme. Cependant, même si toutes les stratégies pédagogiques ne sont pas réunies dans ce cas précis d'enseignement, le tamazight est, dès l'école maternelle, reconnu comme « *système symbolique licite* » (R. Berthelier, 1987) permettant la levée de l'interdit social, du non-dit qui pèsent sur le couple langue et culture maternelles, et la réduction du rapport dominant dominé entre langue familiale et langue scolaire.

« *Nous pensons qu'une langue nationale élevée au statut de langue officielle est quelque chose de plus qu'un ensemble de dialectes, et que tous les efforts doivent tendre à en obtenir la plus grande uniformité possible.* »

(Lamuella et Murgades, 1984, p.185).

L'expression *langue nationale*, doit être rapportée aux revendications politiques dont faisait partie la revendication linguistique et auxquelles il est important d'insister sur le fait que cette formule correspond à la constatation pratique et programmatique des liens qu'il y a entre la diffusion sociale de la langue orientée vers son établissement et son aptitude structurale à être utilisée généralement dans tous les domaines et dans toute son étendue géographique.

Par *langue officielle*, nous entendons non seulement la langue de la littérature, mais, dans un sens plus général, toute espèce de langue cultivée, au service de la communauté toute entière.

Si l'école algérienne enseigne et valorise l'arabe, le français, l'anglais et bien d'autres langues, elle est capable également de bien le faire pour tamazight.

« *A terme, il ne peut y avoir le maintien du berbère en dehors d'une scolarisation (totale ou partielle) en langue berbère donc d'une large diffusion de l'écrit.* » (Chaker S. 1990, p. 94).

Le travail de base doit rester, comme le souligne Chaker, la forme régionale effective (kabyle, chleuh, touareg, Chaoui,...) et l'on doit essayer à partir de là d'enclencher un processus de normalisation convergente : rapprocher les dialectes existants autant que faire se peut dans le but d'obtenir une forme de consensus, parce qu'il s'agira, avant tout, d'unir et éviter l'exclusion.

Normaliser, sélectionner, privilégier telle forme sur telle autre, on ne peut guère y échapper dès que l'on s'engage dans le processus de passage à l'écrit parce qu'il est pratiquement impossible de produire autant de procédés pédagogiques qu'il y a de

parlers locaux. C'est un travail délicat qui nécessite beaucoup de recherches, de qualités et surtout de largesse d'esprit et d'entente.

Conclusion.

Confinés dans leurs douars d'origine ou dispersés sur tout le vaste territoire national, les berbérophones sont, malgré leurs efforts (plus spécialement les kabyles), menacés d'assimilation. S'efforçant par tous les moyens et où qu'ils se trouvent de préserver leur originalité, leur langue, leurs traditions, ils essaient de faire de leur communauté une alternative viable et préconisent en particulier la transmission de leur langue.

En effet, ils ont pris conscience qu'une communauté divisée, dispersée, coupée de ses racines et de son terroir, ne peut survivre qu'en sauvegardant et en transmettant son héritage culturel national ; de même que cet effort spontané de survivance doit être appuyé par des institutions scolaires et culturelles.

L'enseignement de cette langue originelle de tous les algériens pose un certain nombre de défis. Néanmoins toute analyse du processus d'enseignement/apprentissage d'une langue cible exige que l'on comprenne préalablement le statut et le rôle des langues utilisées et apprises dans ce milieu. Ces informations en éclairent certaines facettes, particulièrement les représentations des locuteurs de la langue apprise et l'intérêt de leur apprentissage.

A l'heure actuelle où les berbérophones s'interrogent sur l'avenir de tamazight en Algérie, la réflexion engagée ici pourra éventuellement contribuer à en faciliter l'usage et l'épanouissement.

Bibliographie.

Berthelie R., « L'échec scolaire des enfants de migrants : un problème de langue ? », *Enfances et cultures, Problématiques de la différence et pratiques de l'interculturel*. (ANPASE). Toulouse, p.154-183, 1987.

Chaker S., « Imazighen Assa-a ». *Berbères dans la Maghreb contemporain*, Editions Bouchène, Alger, 2^e édition, 1990.

Aracil L.I.V., « Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe moderne », Nancy, Centre Européen des langues, 1965.

Lamuela X. « Estandarditzacio i establiment de les llengües », *Barcelona*, Edicions 62, 1994.